



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME: GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL Examen de Maurice.

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo remercie la délégation mauricienne pour la présentation de son rapport de haute qualité et qui a bénéficié des contributions de toutes les composantes de la vie nationale. Ce rapport confirme bien la philosophie politique du Gouvernement « *S'occuper des personnes avant tout* ».

Depuis son dernier passage à l'EPU en février 2009, Maurice a consolidé son cadre législatif et institutionnel en vue de promouvoir les droits de l'homme pour une meilleure protection de la population. De nouveaux textes de loi ont été adoptés. Nous saluons notamment les lois sur les plaintes contre la police, sur le mécanisme national de prévention et celle sur l'égalité des chances. De nouvelles institutions politiques, dont le Comité de suivi de la situation des droits de l'homme et les Commissions vérité et justice et pour l'égalité des chances, ont été mises en place pour une gestion harmonieuse de nouvelles lois.

Pour terminer une question et deux recommandations :

Question: le programme de lutte contre la violence sexiste est ambitieux et intéressant. Comment se structure et fonctionne le projet « Hommes comme partenaires » ?

Première recommandation: nous exhortons le Gouvernement mauricien à finaliser la procédure d'élaboration et d'adoption du projet de loi relatif à l'enfant ;

Deuxième recommandation: nous encourageons le Gouvernement mauricien à poursuivre et à intensifier ses programmes d'éducation des masses aux droits de l'homme.

Je vous remercie.

Genève, le 23 octobre 2013

M. Sébastien MUTOMB MUJING, Chargé d'Affaires a.i.